

**Laurence Abeille**  
Conseillère Régionale  
Adjointe au Maire chargée de l'Urbanisme  
Hôtel de Ville  
Esplanade Louis Bayeurte  
94120 Fontenay-sous-Bois

A l'attention de l'Association du Plateau

Fontenay-sous-Bois, le 13 mai 2009

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'Association du Plateau,

Je vous remercie de votre courrier du 9 avril dernier concernant le projet de l'école Emile Zola.

Concernant la présentation de ce projet à la Commission de l'Urbanisme du 2 avril, je voudrais vous rappeler que les projets présentés le sont dans le but de les faire connaître à la population de Fontenay. Leur présentation n'est pas validation, mais information. Vous le savez, mon objectif est de travailler dans la transparence et la démocratie.

Dès avant la Commission de l'Urbanisme, j'avais indiqué aux promoteurs du projet que le bâtiment, tel qu'il a été présenté, me semblait surdimensionné au regard de l'environnement. Dès le 6 avril, j'ai présenté une note au Bureau municipal indiquant les fortes réserves que j'avais concernant ce bâtiment. Ces réserves concernent essentiellement sa hauteur excessive, la question de son insertion dans le tissu urbain environnant, et bien sûr le problème des nuisances liées aux voitures.

Les promoteurs du projet ont déposé un permis de construire. Les services instruisent le dossier et je souhaite qu'ils puissent le faire dans la plus grande sérénité.

De mon côté, j'ai mis en œuvre ce à quoi je m'étais engagé au Bureau municipal du 6 avril, à savoir engager le dialogue avec les promoteurs du projet. Une première rencontre a eu lieu, en présence du Maire. Je qualifierai cette rencontre de positive, le dialogue devrait donc pouvoir se poursuivre, je m'engage bien entendu à y travailler.

Sur la question de la densification, vous avez du voir les plans du SDRIF. Fontenay est concerné pour la zone « péripole », exclusivement. Ce secteur est, sur le plan, orné de 2

« pastilles rouges » et le programme prévisionnel concernant ce secteur est inscrit dans le PLU.

Un certain nombre de secteurs ont ainsi été identifiés par le SDRIF, en petite couronne, qui peuvent faire l'objet de densification urbaine. L'objectif étant de lutter contre la perte des terres agricoles, contre l'étalement urbain excessivement consommateur d'énergie.

La densification des quartiers pavillonnaires de notre ville a commencé il y a bien longtemps, et se poursuit au gré de la volonté – et la possibilité- des propriétaires d'agrandir leurs maisons, dans le respect de la réglementation. Cette amélioration de l'habitat me semble bien sûr une bonne chose, si elle respecte la morphologie urbaine du quartier.

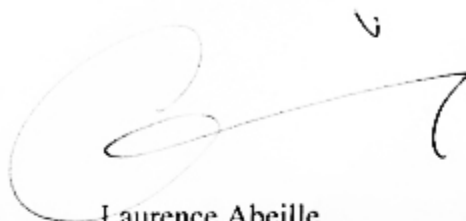
Si la ligne 1 du métro devait être prolongée jusqu'à Val de Fontenay, avec une station « Verdun », une urbanisation plus dense pourrait s'opérer dans le secteur de la nouvelle station de métro. Mais nous en sommes encore loin ! et notre objectif actuel est de faire du boulevard de Verdun un axe fédérateur, moins routier, doté de carrefours bien identifiés, d'espaces publics de qualité – je pense à l'îlot Michelet, au secteur de la Redoute, etc.

Je ne travaille donc en aucun cas à une densification des quartiers pavillonnaires, mais essentiellement à valoriser les atouts naturels de Fontenay, en lien avec une agence d'urbanisme et de paysage qui a présenté à la Commission d'Urbanisme ses premiers diagnostics.

C'est ainsi que mon action au Conseil régional m'avais permis de placer une « étoile verte » dans le SDRIF à l'emplacement du Parc des Carrières, cette étoile symbolisant un espace vert important.

Depuis près d'un an, je travaille activement pour que ce Parc puisse se réaliser, grâce à l'opportunité du Contrat Particulier Région-Département. Comme M. Le Maire l'a annoncé récemment, la réalisation du Parc des Carrières va être inscrite à ce contrat, et nous espérons pouvoir démarrer les travaux de sécurisation l'an prochain.

Restant à votre disposition, veuillez croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres de l'Association du Plateau, à l'expression de ma considération distinguée.



Laurence Abeille  
*Conseillère Régionale  
Adjointe au Maire chargée de l'Urbanisme*